

## Documents de synthèse et de travail

### Propos liminaires :

Par courrier en date du 22 décembre 2017, Madame la Présidente de la Commission permanente du Conseil maritime de façade Méditerranée (CMF) a invité les membres titulaires et suppléants et experts associés à cette instance à des ateliers de travail. L'objectif de ces derniers était de spatialiser les enjeux de la façade maritime et de faire émerger les premières pistes d'objectifs stratégiques du DSF.

La participation à ces ateliers peut être résumée ainsi :

<b>Lieu de l'atelier</b>	<b>Date de l'atelier</b>	<b>Nombre de participants</b>
Marseille	06/02/18	58
Montpellier	16/02/18	37
Corte	08/03/18	26

Une nouvelle série d'ateliers a été programmée au cours du mois de mai. Ils porteront sur la définition des objectifs stratégiques du DSF et l'élaboration d'une carte des vocations.

La participation annoncée est la suivante :

<b>Lieu de l'atelier</b>	<b>Date de l'atelier</b>	<b>Nombre de participants</b>
Corte	22/05/18	10 (au 14 mai 2018)
Montpellier	25/05/18	22 (au 14 mai 2018)
Marseille	29/05/18	24 (au 14 mai 2018)

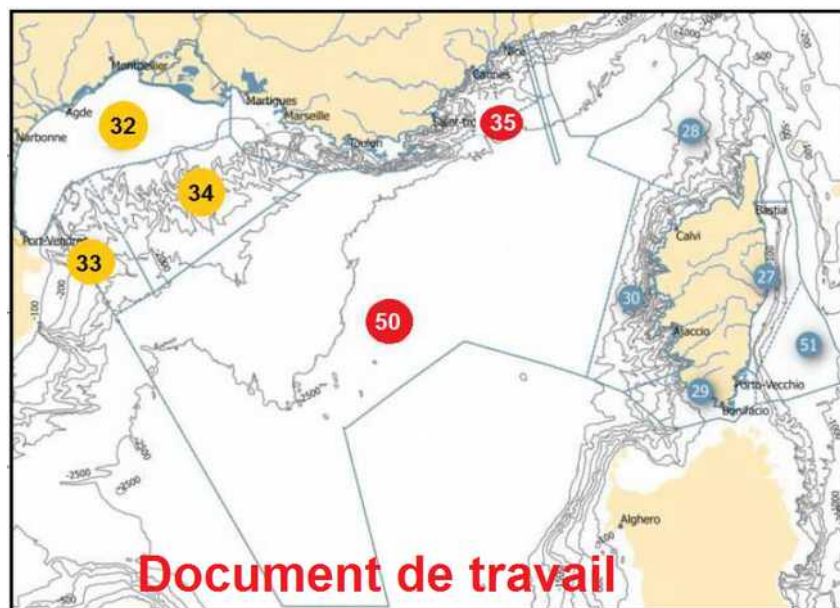
Les éléments ci-après constituent la synthèse des ateliers de février-mars et serviront de base de travail aux ateliers de mai.

## Documents de synthèse et de travail

### Ateliers de février-mars :

Les acteurs du CMF ont réagi à des reproductions cartographiques représentant, au sein de sous-secteurs, les interactions entre activités maritimes d'une part et une première spatialisation des enjeux d'autre part.

Pour mémoire, ces sous-secteurs étaient issus de secteurs écologiques identifiés par l'Agence Française pour la Biodiversité :



Carte des secteurs écologiques composant la façade Méditerranéenne  
(Source : AFB)

Les ateliers ont permis un travail sur les secteurs suivants :

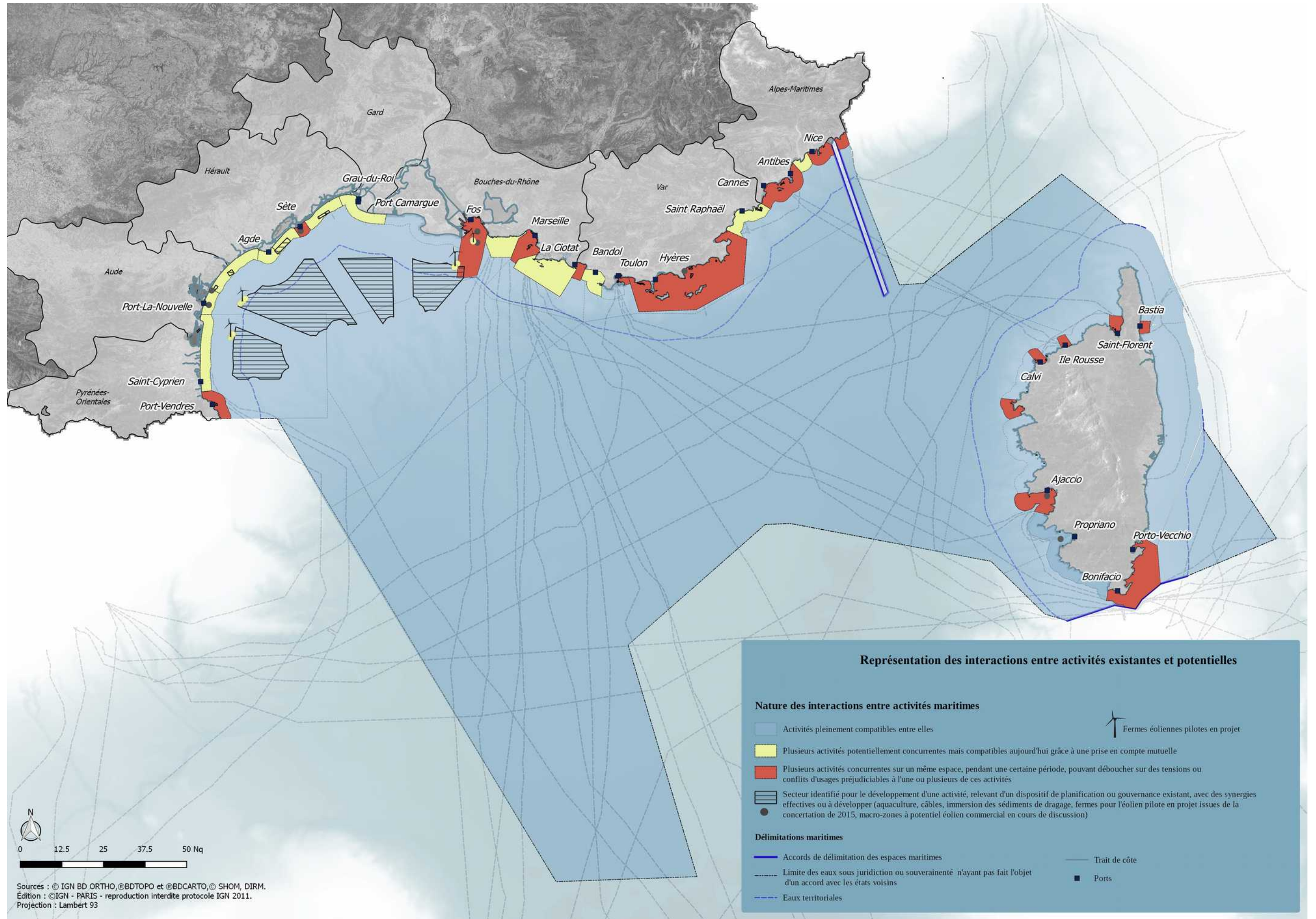
- Marseille : « Provence – Côte d'Azur » (35) et « Plaine » (50)
- Montpellier : « Plateau du Golfe du Lion » (32), « Canyons » (33 et 34) et « Plaine » (50)
- Corse : secteurs de la Corse (27 à 30 et 51).

Un tableau (document 1) retrace :

- les modifications apportées par les acteurs quant aux activités en présence, le périmètre du sous-secteur proposé et la nature des interactions entre les activités maritimes et littorales (voir colonne 3 du tableau) ;
- des éléments d'attention, en plus des enjeux environnementaux forts et majeurs déjà identifiés et / ou faisant déjà l'objet de politiques publiques (voir colonne 4 du tableau).

Ces modifications sont représentées dans des cartes figurant p. 3 (périmètre des sous-secteurs) et 4 (représentation des interactions) du présent document.

**Documents de synthèse et de travail**



## **Documents de synthèse et de travail**

### Ateliers de mai :

Les ateliers de Corte, Montpellier et Marseille se caractérisent par des documents de travail identiques entre chaque atelier et porteront sur les objectifs stratégiques (document 2), lesquels sont précisés dans l'alinéa III.2° de l'article R219-1-7 du code de l'environnement.

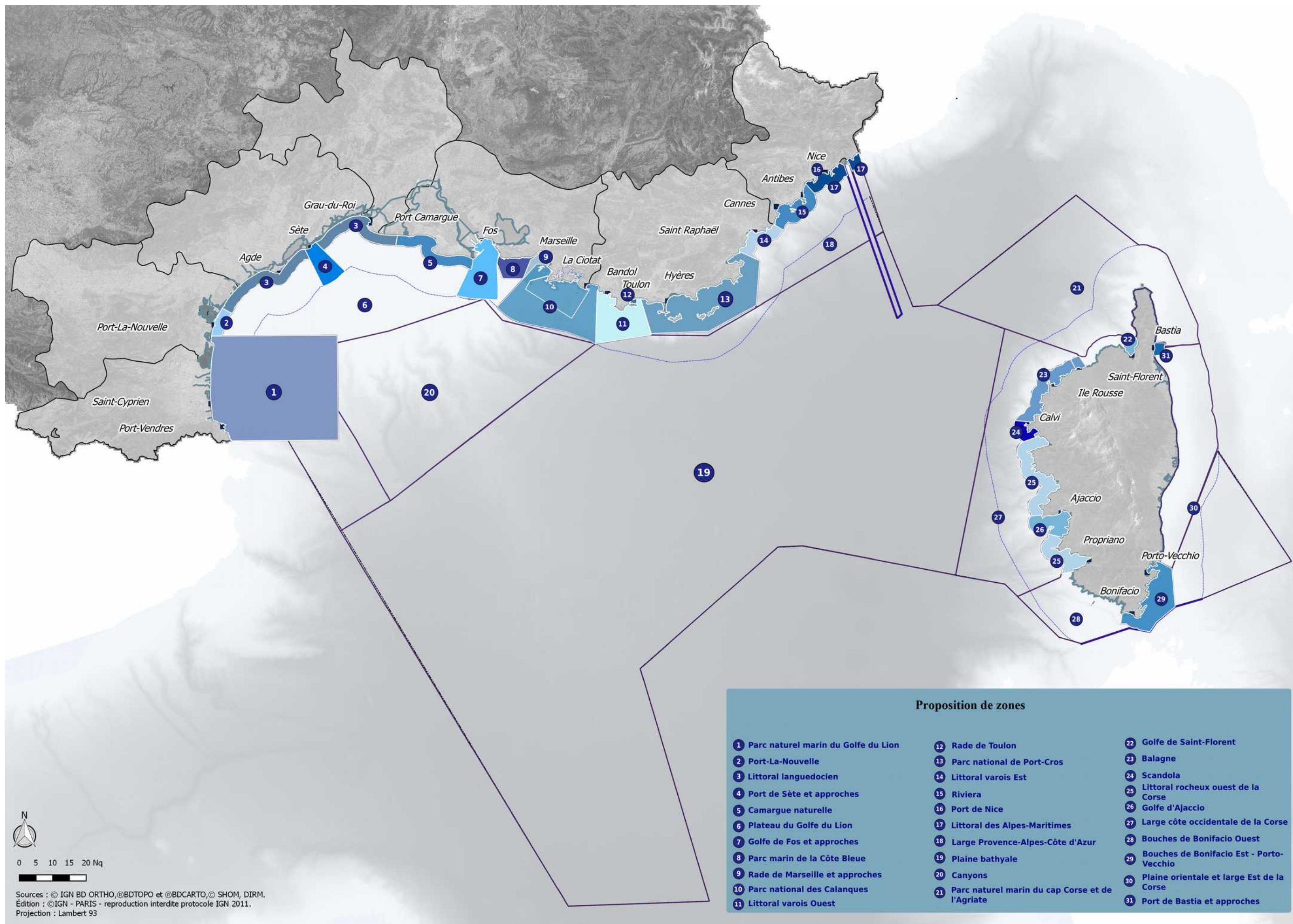
*Les objectifs stratégiques « sont environnementaux, sociaux et économiques. Ils sont assortis de la définition et de la justification des conditions de coexistence spatiale et temporelle des activités et des usages considérés et de l'identification, dans les espaces maritimes, des zones cohérentes au regard des enjeux et objectifs généraux qui leur sont assignés, tant par le document que par ceux issus d'autres processus. Ils font l'objet de représentations cartographiques. »*

Certains sous-secteurs présentés en février-mars ont été regroupés, du fait d'enjeux ou d'objectifs similaires, réduisant ainsi le nombre total des zones étudiées à 31. Ces zones sont mentionnées dans la dernière colonne du tableau (document 1) et font l'objet d'une carte p. 6.

Chaque zone est associée à un / plusieurs objectifs stratégiques (document 2) ainsi qu'à une ou plusieurs vocations, lesquelles sont proposées dans une carte p. 7.

La synthèse des ateliers de février – mars (document 1), couplée aux objectifs stratégiques (document 2) et à leur représentation cartographique dans 31 zones (document 3) constitueront l'ensemble des documents de travail qui seront utilisés au cours des ateliers de mai.

**Documents de synthèse et de travail**



**Documents de synthèse et de travail**

